

Le Sancéen

Bulletin municipal n°30 - Automne 2017



Véhicule hybride
pour la police
municipale



Rentrée scolaire



3 fleurs pour la
ville



Ville de Saint-Julien-les-Villas

Après midi des aînés

Pour nos aînés, un goûter avec animation par Image de Marc aura lieu à la salle polyvalente **le jeudi 30 novembre 2017** à partir de 13h30 avec distribution de colis.

Pour celles et ceux qui ne pourrait venir, la distribution de colis se poursuivra **le vendredi 1^{er} décembre** de 9h30 à 12h et de 13h45 à 17h.



La bibliothèque de Saint-Julien-les-Villas, en partenariat avec le collectif à l'Aube du Conte, présente

CONTES ET HISTOIRES SPECIAL HALLOWEEN

Mercredi 25 octobre 2017
à 15h30



Entrée libre
(sur réservation au 03 25 74 63 81)



ÉDITO

Chères Sancéennes,
Chers Sancéens,

C'est la rentrée et tous nos enfants ont repris le chemin de l'école. Pour certains c'était la première avec les pleurs et la tristesse de quitter leurs parents. Mais très vite pris en charge par le corps enseignant et nos agents, ce ne sera plus qu'un lointain souvenir.

Les services techniques ont profité des vacances pour réaliser des travaux dans nos écoles avec la mise en place des gâches électriques aux portes et portails, la rénovation de couloirs et sanitaires, l'embellissement de 2 salles de classes et l'installation de nouveaux jeux extérieurs, ainsi que le nouvel aménagement de la rue des écoles.

L'été s'est brutalement arrêté sur notre commune avec l'orage de grêle qui a surpris lors du Beau Dimanche. Certes, cette manifestation était placée sous le signe de la Seine, mais elle le fût également sous celui de l'eau. L'orage ne gâcha pas la fête commencée depuis la veille. Elle se poursuivit jusqu'en fin d'après midi. Vivement l'an prochain, pour la nouvelle édition.

Le mois de septembre a débuté avec le forum des associations qui avec plus de 33 associations a attiré un public nombreux venu admirer les présentations de sports, musique et danse, et permettre de choisir la ou les disciplines à pratiquer durant l'année. Le forum a permis également des échanges forts intéressants et dynamiques entre les associations. Merci à tous les participants.

Le Jury Régional de Fleurissement a confirmé les 3 fleurs avec un prix spécial de la mise en valeur de l'environnement. Félicitations à tous les Sancéens et aux agents des services techniques, pour l'embellissement de notre commune au travers des espaces verts et fleuris mais également dans les propriétés privées. Depuis que le législateur nous interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber trottoirs et caniveaux, nous avons repris le coupe bordure et la binette pour éviter l'envahissement par les mauvaises herbes. La préservation de notre territoire (en appliquant le zéro phyto), la diminution des consommations énergétiques (grâce à l'éclairage public à LED) a permis à notre commune d'être distinguée avec l'obtention du prix spécial de la mise en valeur de l'environnement. Ainsi, nous protégeons notre santé, celle de nos enfants et contribuons à préserver notre avenir.

La réfection des rues Voltaire et de la Burie se termine, la préparation des travaux pour les rues Molière, Racine, Corneille et Chenier est en cours pour une réalisation au printemps 2018.

Je ne peux qu'encourager les préparatifs de fin d'année avec le marché de Noël, la foire aux vins, la Sainte Cécile et prochainement la compétition de BMX qui se déroulera au gymnase.

Je vous propose de feuilleter votre journal municipal où vous retrouverez toutes les activités passées ou à venir à Saint Julien les Villas.

SOMMAIRE

● Édito	3
● Affaires générales	4
● Politique de la ville	5
● Finances	5
● Affaires scolaires	6
● Développement durable	11
● Urbanisme.....	14
● Citoyenneté	16
● Expression politique	18
● Vie culturelle	20
● Sports	24
● Affaires sociales	30
● Etat civil	31

Jean Michel Viart

Maire de

Saint-Julien-les-

Villas

Vice-président de

Troyes Champagne

Métropole



Editeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Olivier JOUAULT

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas,

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie la Renaissance

Dépôt légal : 4e trimestre 2017



Recensement communal 2018

Le recensement de la population des communes ayant moins de 10 000 habitants s'effectue tous les 5 ans.
Pour notre commune il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Le recensement:

- permet à l'État d'établir la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui sera versée à la commune.
- est une aide précieuse pour décider des équipements communaux.
- permet de définir le nombre d'élus du conseil municipal.

Pendant la période du recensement, des agents recenseurs seront désignés par arrêté municipal. Ils seront munis d'une carte d'agent recenseur, délivré par le maire, attestant leur fonction.

Chaque agent recenseur sera responsable d'un secteur de la commune et se présentera à votre domicile.

Deux méthodes de recensement sont possibles:

• Méthode par internet :

Cette méthode simple et pratique sera préconisée par l'agent recenseur qui vous remettra en main propre une notice explicative avec les codes d'accès permettant de remplir le questionnaire internet.

• Remise de questionnaires papiers :

Ils sont proposés aux personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas répondre par internet. Cela nécessitera la prise d'un rendez vous pour récupérer les questionnaires et s'assurer de leur remplissage.



Tous les renseignements collectés pendant le recensement sont strictement confidentiels. Ils sont transmis à l'INSEE et ne sont jamais divulgués.

Merci de bien vouloir réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile pendant la période du 18 janvier au 17 février 2018. ●



Nouveau véhicule hybride pour la police municipale

(par Sébastien MAILLY)

La Police Municipale Mutualisée vient d'acquérir son nouveau véhicule de service. Il s'agit de la Toyota Auris Hybride. Pionnier et leader mondial sur l'Hybride, Toyota propose un véhicule qui allie technologie, plaisir de conduite et économies. Tels ont été les arguments retenus par les municipalités.

Ainsi, les mairies de Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-Aux-Tertres, Rosières-près-Troyes et Pont-Sainte-Marie ont décidé de participer à leur manière et de façon volontaire, à une nouvelle stratégie basée, entre autre, sur le respect de l'environnement.

Adapté aux missions de plus en plus nombreuses, dévolues aux policiers municipaux, ce véhicule peut se justifier pour 5 raisons :

- Simplicité : pas besoin de les brancher, les hybrides Toyota se rechargent toutes seules en roulant.



- Tranquillité, avec 5 ans de garantie du système hybride et des batteries pouvant être prises en charge pendant 10 ans ! Depuis 20 ans déjà, c'est aussi plus de 10 millions de conducteurs séduits par une fiabilité reconnue.

- Plaisir de conduite, grâce à son exceptionnel silence de fonctionnement et sa boîte automatique qui accélère en douceur et sans à-coups, pour une conduite zen et fluide.

- Plus d'économies, avec des consommations et des coûts d'entretien réduits.

- Et enfin, le choix d'une technologie respectueuse de son environnement et des autres. Avec 50% du temps de trajet passé en électrique, l'hybride est une technologie qui pollue moins.

Depuis 1997, ce sont ainsi 67 millions de tonnes de CO2 qui n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère grâce aux hybrides Toyota. ●

Finances - Françoise GREVA



Liste nominative des subventions accordées aux associations en 2017, pour un total général de 186 707 €. La collectivité poursuit son soutien aux associations. Pas de baisse de subventions, au contraire hausse de 1% par rapport au budget primitif.

SPORT : 94 607€	
Basket Sancéo Troyen(BST)	12 000 €
La Boule Sancéenne	700 €
CASC (section sport)	19 900 €
Club Nautique Aubeois (CNA)	4 150 €
Ecureuils St Julien Rosières	4 500 €
Gymnastique Volontaire	500 €
Jeunesse Sportive St Julien	17 000 €
Judo Club Sancéen (JCS)	3 900 €
La plume Sportive Sancéenne (P2S)	1 500 €
Rosières/St Julien Handball (RSJH)	18 500 €
Saint-Julien UFOLEP	1 000 €
Société Nautique Troyenne (SNT)	6 300 €
Tennis Club Sancéen (TCS)	1 807 €
Troyes St Julien Espadons Baseball Softball Club	500 €
UVCA Troyes	1 350 €
Vélo Club Sancéen (VCS)	1 000 €
ENSEIGNEMENT : 1 850 €	
OCCE Maternelle Fernand Ganne	400 €
OCCE Maternelle Robin Noir	400 €
OCCE École Primaire Fernand Ganne	600 €
OCCE École Primaire Robin Noir	450 €

CULTURE ET COMMUNICATION : 79 550€	
Asso. Pour la Sauvegarde de l'Église	300 €
CASC (section Culture)	13 900 €
Ciné3 @ube	1 500 €
Comité d'entente ACVG	800 €
Ensemble vocal cantilège	500 €
Harmonie l'Indépendante	8 800 €
Les Amis sancéens du Jumelage	2 000 €
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	49 000 €
Marottes et compagnie	300 €
Saint Julien Loisirs Détente	950 €
Société des artistes sancéens (SAS)	1 000 €
Tiên-Long-Hôï Dragons-fées	500 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 10 700 €	
Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Julien-les-Villas	1 000 €
ACVPA	800 €
Comité Social du personnel communale	7 500 €
Prévention routière - Comité de l'Aube	200 €
UNESCO	1 200 €



Des vacances dignes des émissions de télévision à l'Accueil Collectif de Mineurs

110 est le chiffre à retenir de cet été ! C'est aussi le nombre d'enfants quotidiennement accueillis tout au long de l'été à l'ACM de la commune. Et pour satisfaire les petits comme les plus grands un large choix d'activités, de sorties et de séjours étaient proposés.

Le thème retenu pour cette saison ? « Les émissions de télévision » en juillet et « les petits bricolos » pour le mois d'août. Toutes les animations proposées ont été préparées en amont par l'équipe pédagogique qui souhaitait travailler autour de deux grands objectifs :

- Développer l'autonomie des enfants
- Respecter le rythme de l'enfant

Au programme, nous pouvons citer quelques sorties...

- La visite du château de Vaux
- Une sortie au parc des Félines
- Une journée très festive sur le site de Robin Noir : structures gonflables, slakline, y-golf, tchoukball...
- Le Rallye photo dans Provins et le spectacle des aigles
- La sortie à Hourra parc
- La découverte du poney avec les écuries de Saint Julien les Villas

Mais aussi de belles animations sur place...

- Un goûter presque parfait
- Koh-Lanta
- Fort Boyard
- Le tour de France
- Total Wipeout
- C'est mon choix
- Déco : deux jours pour tout changer
- Danse avec les stars
- The Voice kids
- Silence ça pousse
- Bienvenue chez nous

- Vis ma vie
- Défilé des reines du shopping

Et également plusieurs passerelles avec...

- la MJC de St Julien les Villas
- l'EHPAD de la Moline
- l'UNICEF

Sans oublier nos nombreuses activités découvertes :

- Les plus grands (9-12ans) ont descendu la Seine en canoë-kayak du 10 au 12 juillet.

Ce camp itinérant où les jeunes ont dû démonter puis reconstruire leur camp à deux reprises a remporté un vif succès, tant auprès des enfants de l'ACM, que ceux de la MJC avec qui nous partageons le séjour.

- Les 17 et 18 juillet un groupe d'aventuriers de (4 à 7 ans) s'est rendu sur le terrain de Robin noir pour découvrir le camping. C'est autour de diverses activités que les enfants ont pu profiter de leur séjour avant de passer leur première nuit sous tente : création d'un livret photo souvenir, observation des étoiles, jeux d'eau, cache-cache doudou...

- Les plus jeunes (6-8ans) se sont mis dans la peau des candidats de Koh-Lanta du 24 au 28 juillet sur le Campement du GCU de Mesnil St Père.

Au programme, 3 séances d'optimist, de l'accrobranche, sans oublier les célèbres épreuves de confort... Tous sont rentrés heureux de leur séjour avec des souvenirs plein la tête.

A noter que ce camp réunissait des enfants de Saint-Julien-les-Villas ainsi que de St Germain. Un partenariat riche en rencontre.

- Pour la première fois, le service des sports et le centre de loisirs de la commune organisaient ensemble deux semaines de vacances sportives du 17 au 20 juillet et du 24 au 27 juillet.

Un programme chargé qui réunissait sport collectif le matin et canoë-kayak l'après-midi.

Une première qui fort de son succès sera renouvelée l'an prochain. ●





L'accueil des jeunes à la MJC (12-18 ans)

Pour les vacances d'été, la MJC a organisé chaque jour des activités pour les 12-18 ans de la commune.

Ainsi, les jeunes ont participé à une course d'orientation. Ils sont allés naviguer au lac de la forêt d'orient, sont partis 24h en raid commando avec ration de survie, une journée à Nigloland, des ateliers cuisine et des soirées à thème ...

Pour les 12-14 ans, des activités passerelles avec les plus grands de l'accueil de loisirs (10 - 12 ans) de la commune ont été partagées : parc aux félins, tournoi de foot / tennis ballon,...

Enfin des activités ont été réalisées avec d'autres club ados (Bar sur Aube, St Germain, Essoyes) dont une journée à Walygator, la descente de l'aube de Bayel à Bar sur Aube en canoë, un camp canoë sur la Seine de Bar sur Seine à Troyes.

En point d'orgue de l'été, des jeunes sancéens se sont rendus à Oostende, dans le cadre d'un échange européen Erasmus du 5 au 12 août. Au programme, rencontres et échanges avec de jeunes bruxellois, activités sur le patrimoine maritime avec notre yole de Bantry lors de sorties en mer, d'ateliers divers (matelotage, chants marins,...). Suite à ce séjour, les jeunes ont exprimé leur volonté de renouveler l'expérience à l'été 2018 pour découvrir un autre pays.

Sur l'ensemble de l'été, 70 jeunes ont fréquenté la MJC.

Pour rappel, la MJC accueille les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Durant les vacances scolaires, chaque jour nous proposons des activités culturelles, sportives, ...

En dehors des vacances scolaires, nous vous accueillons les mercredis et samedis de 14h00 à 18H00.

Pour les 14 - 18 ans, la MJC organise des soirées le vendredi de 16h00 à 20h00. Lors de ces moments hors vacances, les animateurs sont à votre écoute pour confectionner de nouvelles activités et même vous aider à concrétiser vos projets de sortie / séjour.

Vous pouvez nous contacter au 03 25 82 25 09 ou obtenir des informations sur notre site internet (<https://sites.google.com/site/mjc-saintju/>) et notre page Facebook (Mjc Saint Julien).

Pour les 12-18 ans, vous pouvez venir découvrir nos activités au 23 rue Gambetta. ●



Un séjour pas comme les autres au GCU de Mesnil Saint Père

Le GCU de Mesnil Saint Père nous a accueillis du 24 juillet au 28 juillet 2017. Sur le thème de Koh-lanta, 4 animateurs et 20 enfants de 6 à 8 ans ont découvert les joies du camping.

Les campeurs déjà présents nous ont très bien accueillis, s'intéressant même à ce que nous mettions en place.



Le système instauré et très bien expliqué par les responsables sur le camping a permis de faire participer les enfants au respect des autres :

- nettoyer les sanitaires communs à tous les campeurs
- partager les emplacements et les jeux extérieurs
- modérer le bruit surtout le matin et le soir
- s'entraider lors de la vaisselle, du linge ou de la préparation des repas.

L'emplacement attribué, très agréable et calme, offrait suffisamment de places pour vivre en collectivité durant 1 semaine.

De plus, le camping est situé en face du lac de la forêt d'Orient ce qui nous a permis de mettre en place des activités nautiques et des moments de jeux sur la plage.

Bilan de notre séjour très satisfaisant, nous serions ravis de pouvoir renouveler l'expérience. ●

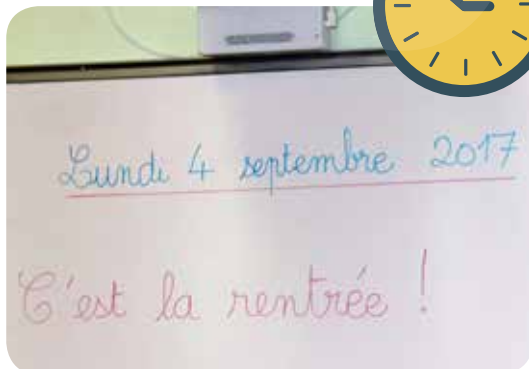


PRODUIITS ET MATERIELS D'ESSUYAGE, NETTOYAGE ET DE DESINFECTIION

ZA les Barbes d'Or - 10260 ST PARRIS LES VAUDES • Tél : 03 25 40 75 20 • Fax 03 25 40 75 22
E-mail : sodip@sodip-reverdy.fr • Site : sodipas.fr



Rentrée Scolaire



La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Cette année nos écoles accueillent 551 enfants :

- 85 sur Robin NOIR Maternelle
- 108 sur Fernand GANNE maternelle
- 152 sur Robin NOIR élémentaire
- 206 sur Fernand Ganne élémentaire.

Des nouveaux enseignants ont également effectué leurs premiers pas sur la commune à savoir :

Ecole Maternelle Robin Noir

Classe des Moyens-Grands : Mme Soizig BOUSSAKRI et Mme Jessica PICARD (complète le temps partiel de Mme BOUSSAKRI)



Ecole élémentaire Robin Noir

Classe de CE1 - CE2 : Mme Elodie MAZZEO

Classe de CE2 - CM1 : Mme Karine FERRIN CLAIS

Classe de CM2 : Mme Claire DEBORD

Ecole Maternelle Fernand Ganne

Classe des grandes sections : Mme Floyana MACHADO complète la décharge d'enseignement de Mme Sophie BRANDYS

Ecole élémentaire Fernand Ganne

Classe de CM1 : Mme Anne-Claire MARGERY complète le temps partiel de Mme Pascale SAVOYINI

Classe de CM2 : Mme Anaïs RICORDEAU complète la décharge d'enseignement de M. Hervé LOISON

Nous leur souhaitons la bienvenue et à tous une très belle année scolaire.



Les aménagements de cette rentrée

Deux nouvelles structures de jeux pour nos maternelles, l'installation de gâches électrique sur les portillons d'entrées, des peintures aux sols dans les cours de récréation ainsi que la peinture des couloirs à Robin Noir élémentaire ont été effectuées cet été... ●





Rentrée périscolaire

Avec la reprise de l'école, c'est aussi la cantine et le périscolaire qui ont fait leur rentrée.

Les enfants sont accueillis le matin dès 7h30 jusqu'au début des cours et le soir de la fin de la classe à la fermeture de l'accueil à 18h30. Le midi, les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes.

La semaine des 4 jours et demi est maintenue. Suite à une concertation durant l'année scolaire 2016-2017 sur les rythmes scolaires, l'organisation d'après-midis libérés a vu le jour.





Le respect du rythme de l'enfant, la proposition d'ateliers propices à la découverte d'activités ludiques, culturelles et sportives sont les principaux objectifs recherchés.





118 enfants de maternelle, 224 enfants d'élémentaire y participent avec beaucoup d'enthousiasme depuis septembre.






Ce taux de fréquentation est plus que prometteur...




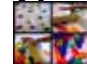
L'inscription se déroule au pôle Accueil Enfance Jeunesse. Pensez dès à présent à inscrire vos enfants pour le cycle de novembre à décembre. ●

Planning des NAP de novembre à décembre

PRIMAIRE ROBIN NOIR				
	BOUGE TON CORPS	TOUCHE A TOUT	A DIX DOIGTS	BOUGE TON CORPS
mardi 13h30-16h30	28 enfants club Rosières/st Julien	14 enfants Sandra	12 enfants CE2-CM2 MIC	28 enfants service des sports
	<i>handball</i> 	<i>petits scientifiques</i> 	<i>meubles en carton</i> 	<i>jeux d'opposition, jeux de raquettes, acrosport</i> 

MATERNELLE ROBIN NOIR				
	PETIT REPORTER	BOUGE TON CORPS	GRAINE D'ARTISTE	A DIX DOIGTS
vendredi 13h30-16h30	8 enfants farrah	10 enfants service des sports	5 enfants école de musique	10 enfants Justine
	<i>bibliothèque de St Julien les villas</i> 	<i>parcours de gymnastique</i> 	<i>éveil musical</i> 	<i>création de bijoux</i> 

PRIMAIRE FG2-FG3					
	A DIX DOIGTS	GRAINE D'ARTISTE	TOUCHE A TOUT	BOUGE TON CORPS	GRAINE D'ARTISTE
jeudi 13h30-16h30	14 enfants Stécy	12 enfants MIC	14 enfants Sandra	28 enfants service des sports	14 enfants école de musique
	<i>art créa "tif"</i> 	<i>théâtre, jeux de mimes</i> 	<i>petits scientifiques</i> 	<i>jeux de raquettes: badminton, ping pong</i> 	<i>chorale</i> 

MATERNELLE FG				
	PETIT REPORTER	BOUGE TON CORPS	GRAINE D'ARTISTE	A DIX DOIGTS
vendredi 13h30-16h30	8 enfants Nathalie	10 enfants service des sports	5 enfants école de musique, Atsem	10 enfants Edith
	<i>bibliothèque de St Julien les villas</i> 	<i>parcours de gymnastique</i> 	<i>éveil musical</i> 	<i>"artbidouille" (collage, peinture)</i> 



La visite des enfants de la crèche au sein des écoles maternelles de Saint Julien

Les enfants du multi-accueil « Les petits Lutins » ont pu participer à un projet passerelle avec les écoles maternelles de Saint Julien les Villas.



Ces visites ont plusieurs objectifs :

- Faire le lien entre la crèche et les écoles, pour que l'enfant s'inscrive dans une continuité.
- Avoir une représentation de l'école, du personnel, des locaux
- Partager un moment de vie de la classe
- Ouvrir le dialogue avec les parents sur cette étape, parfois angoissante pour eux, avec les interrogations naturelles.

Les enfants se sont rendus à l'école maternelle de Robin Noir et de Fernand Ganne. Ils ont pu participer aux ateliers proposés dans la salle de classe, visiter les locaux et profiter d'un temps dans la cour de récréation. Ils étaient accompagnés par le personnel du multi-accueil et quelques parents.

Un imagier photos a été créé lors de ces visites afin de pouvoir en reparler avec les enfants.

Les futurs écoliers ont apprécié ce projet, certains ont pu retrouver leurs grands frères ou grandes sœurs et les anciens compagnons de la crèche.

En espérant que leur première rentrée à l'école se déroule plus sereinement. ●

Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse

Le contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocation Familiale de l'Aube est arrivé à échéance le 31 décembre 2016. Le contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de financement, passé entre une Caf et une collectivité locale ou un organisme non lucratif, afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants jusqu'à 17 ans et de coordonner les politiques enfance et jeunesse.

Ce développement repose sur :

- un diagnostic précis de l'offre existante et des besoins à venir,
- un schéma de développement planifié sur les quatre prochaines années,
- un financement contractualisé en fonction du projet retenu.

Diverses réunions ont eu lieu durant l'année 2017 afin de définir les orientations du prochain CEJ pour 2017-2020.

Celles-ci ont été votées lors du conseil municipal du 23 mai 2017 et abordent des points comme l'amélioration des services de la collectivité en faveur de la petite enfance et l'enfance, la mutualisation et le décloisonnement des services municipaux en faveur de ce même public mais aussi la recherche de l'implication des familles. ●

Formation Prévention des risques et Gestion de conflits

Afin de faire face à toute éventualité, la municipalité souhaite préparer ses agents aux risques majeurs en instaurant un plan de prévention des risques équivalant à celui de l'éducation Nationale.

Les agents du service Education Enfance Jeunesse vont participer à des demi-journées de formation théorique animées par un ancien policier, membre d'un groupe d'intervention spéciale et expérimentée en technique d'autodéfense, Didier WEBER.

Durant ces demi-journées de formation seront abordés tous les risques d'agression et les façons de réagir notamment en cas d'attaque terroriste : confinement ou évacuation des locaux, gestes et postures à adopter...

Plus généralement, les facteurs d'agressivité, la communication, et le comportement lors d'un conflit seront aussi abordés.

Chaque stagiaire sera confronté à des mises en situation lors de jeux de rôle suivi d'analyse de l'attitude et des erreurs potentielles.

Cette formation constitue une prise de conscience collective qui débouchera sur la mise en place de protocoles de sécurité sur les infrastructures scolaires et extrascolaires. ●



Connaissez-vous les arbres de notre commune?

(par Thomas Belthier)



Nom commun : Frêne à feuilles étroites
Nom latin : Fraxinus angustifolia "Raywood"
Famille : Oléacées
Origine : régions méditerranéennes d'Europe et d'Asie
Fleurs : jaune en avril- mai
Feuillage : caduc
Hauteur adulte : 25 mètres maximum
Originalité : passe par plusieurs couleurs durant l'automne (rouge, violet, orange...)

Vous pouvez admirer un alignement de frênes à feuilles étroites dans la rue du docteur Jacques Bell. ●



Feux Interdits

Pour rappel les FEUX de branchages ou tout autre déchet sont strictement INTERDITS dans notre commune. La collecte des déchets verts ou la déchèterie doivent être utilisées à cet effet. ●

Le brûlage à l'air libre est interdit⁽¹⁾ mais les feux de camps et festifs (fête de village, camp de jeunes...) sont autorisés sous conditions

- Les feux doivent être réalisés :
- à une distance minimale de 100 m des habitations, aérodrome, terrains militaires... ;
 - à une distance minimale de 200 m des forêts, plantations, reboisement... ;
 - sous surveillance ;
 - sur un sol décapé à nu ;
 - en utilisant comme combustible du bois sec ou végétaux secs (les végétaux à forte teneur en eau sont interdits) ;
 - dans des conditions météorologiques optimales (un vent supérieur à 30 km/h risque de propager le feu).

Une déclaration doit être réalisée en mairie 48h avant tout feu



ATTENTION : Un arrêté préfectoral ou municipal peut réglementer davantage le brûlage et la réalisation de feux de plein air dans votre département ou votre commune. Renseignez-vous auprès de votre préfecture ou son site internet.
www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr

(1) : Circulaire du 16 novembre 2011

Quelques chiffres⁽¹⁾



Le brûlage des végétaux en association avec des déchets (plastiques, carburant, papiers souillés...) est interdit en raison de sa haute toxicité.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CHAMPAGNE-ARDENNE
 40 boulevard Anatole France - BP 80556
 51022 Châlons-en-Champagne cedex
www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr

Document réalisé par
 DREAL Champagne-Ardenne / Juin 2012
 Initié par le pôle central PEFC
 Mission « Le Réveil de la Marne » - Epinay

(1) : Chiffres MEDDE

Une information du
**Plan Régional Santé
 Environnement**

Le brûlage à l'air libre

Une pratique dangereuse et très polluante



Direction régionale de l'Environnement,
 de l'Aménagement et du Logement
CHAMPAGNE-ARDENNE

www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr



Nids de guêpes ou de frelons

L'été fut propice au développement des nids de guêpes et de frelons. Logés souvent dans les toitures mais aussi parfois dans des endroits étonnants comme les fissures d'un mur, dans la terre ou dans un creux d'arbre. Le Centre d'Intervention de Saint Julien les Villas a effectué depuis les beaux jours une soixantaine de destructions de nids et principalement sur les frelons.



Si vous rencontrez ce problème : appeler le 18 (ou le 112) qui estimera l'urgence suivant la dangerosité du nid. Le Centre Principal retransmettra à nos pompiers volontaires Sancéens vos coordonnées. ●

Parcs à sapins 2017-2018

Après le succès des années précédentes, la municipalité remettra en place, de Noël jusqu'au lundi 22 janvier 2018, la collecte des sapins aux points habituels. ●



3 fleurs pour Saint-Julien-les-Villas



Engagée dans la participation des Villes et Villages Fleuris, la commune de Saint Julien les Villas maintient de nouveau et pour trois années le label de qualité avec "3 fleurs".

Le jury régional composé de professionnels de l'horticulture, du paysage et l'environnement ont reconnu la place prépondérante du végétal dans nos espaces publics. Mais aussi la qualité du travail environnemental avec l'entretien des rues sans produits chimique, le paillage des massifs avec nos propres copeaux ou encore l'arrosage automatisé économiseur d'eau.

Une récompense, également, pour nos équipes des Services Techniques Municipaux ●





Maison Fleuries 2017

Le 29 septembre avait lieu la traditionnelle remise des prix des Maisons Fleuries de Saint Julien les Villas. Une belle occasion de retrouver plus de quarante de nos amis et amies jardiniers.

Ces Sancéens mettent en valeur leur maison mais également qui ravissent nos yeux et nous donne du plaisir lors de nos promenades dans les rues de la ville.

Une nouvelle fois Mme et Mr Witz arrivent en haut de l'affiche avec un jardin à l'anglaise situé à l'angle des rues Monet et Aristide Briand. La surprise cette année vient de la 3ème place pour Mr Husson, rue des Louvières, avec des plantations annuelles très hautes en couleur. N'oublions pas la 2ème Mme et Mr Leclercq, rue Neveu, et la 4ème place de Mr Bertin, rue Pasteur, avec leurs magnifiques décors contemporains.

Dans les autres récompenses :

1^{er} prix avec décors floraux en voie public : Monsieur Linard Yannick

1^{er} prix pour balcons ou terrasses fleuris : Madame Dupuis Jocelyne

1^{er} prix des murs ou fenêtres fleuris : Mme Jeanne-Chantal Lenrumé rue apollinaire

1^{er} prix des établissements recevant du public : Menuiserie Woronovycz

Prix hors concours : Mme Marie Cloquemin route de Verrières et la Résidence de La Moline ●



Collecte des déchets verts au cimetière

Depuis le 15 septembre, des containers pour la collecte des déchets verts sont installés à chaque porte d'accès du cimetière. Des affiches d'information explicatives sur le tri sont apposées sur les bacs. Nous espérons que chacun sera réceptif à cette initiative qui contribue à valoriser nos déchets. ●



Entrée de ville



Dans les projets 2017, les élus de la commission Développement Durable et Cadre de Vie ont choisi d'embellir le décor paysager de l'entrée de Saint Julien les Villas, route Marcel Bidot. Le chemin permettra, également, de sécuriser les cyclistes et piétons des entreprises riveraines.

Vous apercevez actuellement la création du cheminement réalisé par le service voirie du Centre Technique Municipal. La première phase est tracée de la route de Baires à la rue du Parc de Sancey

Il restera encore les plantations d'arbustes et l'aménagement des talus.

La deuxième phase prévue pour 2018, partira du Pont SNCF route de Verrières pour rejoindre la route de Baires. ●





Travaux dans les écoles



Les salles de classes libérées par les enfants durant la grande période des vacances d'été ont permis d'exécuter des travaux de peinture. Ces travaux ont concernés le couloir de l'école Robin Noir. Les travaux de peinture ont également été réalisés dans les cours d'école. En effet, les jeux situés au sol avaient besoin d'être redessiner pour que les enfants puissent les utiliser durant les récréations. ●



 **EIFFAGE**
ROUTE

Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24

Démolition de maison rue Gambetta

Action visible du futur projet d'aménagement qui doit concerner les abords de la mairie.

Dans le courant du mois de septembre, vous avez pu constater la démolition de la maison située au 46 rue Gambetta. La démolition est une action toujours bruyante, spectaculaire et génératrice d'interrogations.



Cette petite maison, propriété de la commune, inhabitée depuis plusieurs mois devait subir de conséquents travaux pour répondre aux normes actuelles. Ne répondant plus au standard tant d'isolation que de logeabilité, nous avons fait le choix de la faire disparaître.

Il en va ainsi dans le cours des choses, l'ancien doit disparaître pour faire advenir la nouveauté. Elle laissera ainsi la place à de futurs aménagements qui s'inscriront dans la constitution de ce que nous appelons tous de nos vœux et que nous dénommons « le Cœur de ville ».



Un premier travail a été réalisé par la municipalité pour lister les aspects et les caractéristiques de ce vaste terrain compris entre les rues Gambetta - Hôtel de ville - Jean-Jacques Rousseau et Gentilly.

Avant la fin d'année, nous solliciterons un urbaniste-payagiste pour nous apporter un regard technique et nous faire de multiples propositions d'aménagements.

Ce travail préliminaire servira de base aux réflexions à conduire lors de la période de consultation des sancéens afin d'insérer de la vie dans notre cœur de ville, et qu'il se nourisse de vos idées, de vos attentes et de vos besoins. Affaire à suivre. ●



Travaux voirie – rue Voltaire-Burie

Les travaux qui ont débuté après les festivités du 14 juillet, avancent selon le calendrier déterminé. A l'heure où vous recevez ce journal, les bordures de trottoir et les enrobés auront déjà été installés et les rues en passe d'être rendues complètement aux usagers. Coût des travaux : 410 000 euros.

Pour rappel, la circulation dans une zone de travaux.

Les ouvriers et cadres des entreprises de BTP intervenant sur ce chantier ont eu à subir des comportements indignes à leur égard de la part d'usagers pour le moins discourtois.

Et cela en dépit de la communication établie par la municipalité envers les riverains bien en amont de cet important chantier, de la bienveillance des entreprises qui ont fait le maximum pour limiter les nuisances inhérentes à ce type de travaux.

Et enfin malgré l'information apportée à grands renforts de panneaux de signalisation installée aux abords des rues en travaux. Sachez que la circulation sur un tronçon de route en travaux qui plus est fermée à la circulation est de votre entière responsabilité des dommages que vous pourriez subir ou occasionner. ●



Photos avant travaux (juillet 2017)



Photos après travaux (octobre 2017)

Travaux voirie – rue des écoles

La période des congés estivaux a été mise à profit pour effectuer la rénovation de la rue des écoles. Au regard de l'emplacement de cette rue, les travaux menés ont été guidés par la volonté d'améliorer la sécurité aux abords de l'école. De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu.



Ces travaux ne pouvaient se réduire à un simple remplacement de l'enrobé sur la chaussée. Pour imposer la diminution de la vitesse des automobilistes, l'entrée de la rue a été fortement réduite et l'ensemble de chaussée a été refaite pour être la plus étroite possible. Cette réduction de la chaussée s'est faite au profit des trottoirs. Ainsi, le trottoir situé du côté de l'école a été largement agrandi pour accueillir les parents aux moments de la sortie des classes, ce qui concourt également à le rendre praticable aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, de nouvelles barrières ont été apposées le long du trottoir pour canaliser la traversée des enfants sur le passage piétons et ainsi renforcer leur sécurité. Des modèles de barrières colorés ont été choisis pour égayer les abords de l'école, mais aussi et surtout pour attirer la vigilance des automobilistes. Un totem avec l'inscription « École » devrait venir compléter le mobilier urbain déjà installé. Coût des travaux : 97 163 euros. ●





Centenaire de Monsieur Edward MAJ

Le 4 août 2017 à 11h30, rue de Verdun, nous avons eu l'immense honneur de rendre hommage à M. Edward MAJ pour ces 100 ans. Personne discrète, mais il est, et reste, avant tout un soldat Polonais ainsi qu'un Résistant. Il fait se rejoindre, deux états Européen séparés par 1400 kilomètres, la Pologne et la France.



La délégation était composée par le colonel Slawomir Pavlikovski, de l'Attaché Défense adjoint le Lieutenant-Colonel Dariusz Pita, appuyée par une Délégation du Corps européen de Strasbourg : le Lieutenant-Colonel Pawel Miralak, le Capitaine Ewa Bienias et le sergent-Chef Janouch Mougèn, qui représentent le Général Andjeil Knap, accompagnés par le consul de Pologne, M. Jean Rougane de Chanteloup, et par les Anciens Combattants Polonais venus nombreux.

La délégation Française était composée par M. Jean-Michel Viart, le Maire, accompagné du Délégué Militaire Départemental, M. le Colonel Patrick Wandenabielle, M. Jean-Marie Guyot, président de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, M. Roger Millon & Mme Patricia Bizarri, Présidents Départementaux de l'ANACR, les Sapeurs-Pompiers, et des Sancéens et Sancéennes.



Pourquoi une telle manifestation de l'état Polonais, et des autorités Françaises ?

Monsieur Edward MAJ est né à Szczeka dans un petit village de la province de KELCE du sud-est de la Pologne en août 1917, il est le seul survivant d'une famille de 4 enfants (1 fille et 3 garçons, Enrick, Irena, Krespine, Edward).

Il passe son enfance dans son village comme tout un chacun, mais les circonstances font qu'en 1937 il s'engage comme volontaire dans l'armée polonaise pour servir sa patrie.

Le 1 septembre 1939 suite à l'invasion allemande, il décide de ne pas baisser les bras devant l'occupant et part

rejoindre les forces polonaises libres en France en passant par la Hongrie. Il arrive en 1940 en France et rejoint la 10e brigade de cavalerie blindée sous le commandement du général Maczek au camp de Coetquidan en Bretagne.

Ce camp devient alors le centre principal de l'armée polonaise en France. Il combat alors avec d'autres compatriotes sur le front aux côtés des troupes françaises.

Puis il revient à Troyes et participe à la résistance. Il est fait prisonnier par les allemands en 1942 dans le sud de la France entre Marseille et Cassis, et est incarcéré au camp de La Courtine en Creuse.

Il reçoit d'ailleurs, le 29 octobre 1952 à Troyes, la Médaille commémorative française pour la Guerre 1939-1945 (ref : 11.020D), pour ses faits d'armes dans le groupe MONICA dirigé par Jean Kolchac dit ANTHONI de la Résistance Polonaise en France avec Barrette Libération.

A la Libération il rejoint Paris, puis Troyes où il rencontre Mme Geneviève Glomb. De leur union naissent 3 enfants : Christine, Denise et Richard.

M. le Maire a tenu à le remercier pour son action durant ces heures sombres de la guerre. En effet c'est grâce à l'action d'hommes et de femmes comme Monsieur Edward MAJ qu'aujourd'hui la France et la Pologne sont des pays libres. Leur courage non d'égal que la réussite de la paix au sein de l'Europe.

Nous lui avons remis la médaille de la ville ainsi que le Livre Chemin de Mémoire 1939-1945, édité par la ville.

Ensuite nous avons pu entendre le discours du Colonel Pavlikovski sur les états de services et de l'informer du décret concernant sa nomination au grade de Lieutenant de l'armée Polonaise, en reconnaissance de son implication lors de la 2^e guerre Mondiale.

Le grade lui a été remis par M. le Colonel Pavlikovski, et le lieutenant Colonel Miralak.



Nous avons pu entendre les différents hymnes nationaux, qui ont d'ailleurs été chanté par M. MAJ.

La cérémonie s'est poursuivie à la Mairie, autour du verre de l'amitié Franco-Polonaise en présence de tous.

Merci à tous, aux différents services de la mairie, aux voisins, pour avoir facilité et participé l'organisation de cette cérémonie. ●



Nettoyons notre ville

Cela ne concerne pas uniquement le nettoyage des rues et des trottoirs mais aussi toutes les friches visibles ou invisibles car « elles font parties du paysage » et plus personne ne fait attention a elles.

Qui se souvient de la verrue présente à cet endroit ?



Où, comment c'est maintenant ?



N'est-ce pas plus propre? à suivre...

Nous sommes encore et toujours à votre écoute, nous devons agir ensemble pour vous ●



Jean Michel VIART et le Conseil Municipal
vous invite à la **Cérémonie des vœux 2018**
le 9 janvier 2018 à 19h
à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas.

*Merci de confirmer votre présence auprès du Cabinet du Maire
Tél. : 03 25 71 79 34
Mail : cabinetdumaire@saintjulienlesvillas.fr*



PLUS PROCHE DES SANCÉENS

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.

CHANGEONS D'AIR

Le projet d'aménagement de la digue du Canal sans eau est le grand projet structurant de l'actuelle mandature. Il est clair que ce projet mérite réflexion car les enjeux financiers sont importants. Il est donc indispensable que sa réalisation fasse l'objet d'une consultation la plus large possible, impliquant tous les Sancéens. Aussi il est dommage que la concertation qui a fonctionné lors d'autres dossiers soit provisoirement mise au placard. Nous ne pourrions nous contenter de réunions publiques explicitant ce qui a été décidé. Nous avons exprimé dès le début combien nous regrettons qu'une partie du projet soit dédiée à la construction d'un collège privé. Cela ne correspond pas à l'impératif de laïcité qui doit prévaloir quand nous parlons d'intérêt général. Mais ceci dit nous nous plierons à la loi de la majorité.

Par contre il est important que sur les autres parties du projet (Maison de Santé, Maison de retraite et parcelles dédiées à la construction de pavillons) une concertation large débute rapidement.

Les dernières élections ont montré que les citoyens voulaient maintenant être associés aux décisions qui les concernent. Le temps est venu d'une démocratie participative faute de quoi le discrédit des classes dirigeantes va aller croissant, ouvrant la possibilité aux populismes les plus dangereux de faire leur lit. Nous serons donc vigilants à ce sujet pour que les options prises favorisent l'intérêt général. Les Sancéens sont adultes, pourquoi ne pas leur expliquer les enjeux et recueillir leur opinion ?

Il nous faut encore revenir une nouvelle fois sur le climat de tension qui règne lors des différentes réunions. Nous avons toujours considéré que si nous devions être fermes sur le fond, cela ne devait en aucun cas interdire une certaine forme de civilité, voir de bienveillance. C'est à ce prix que le travail collectif peut être productif. Que chacun s'en souvienne....

C'est aussi en pensant à l'intérêt général que nous sommes inquiets quant au transfert de compétences à Troyes



A SAINT-JULIEN

Champagne Métropole (le nouveau nom donné au Grand Troyes).

Il est bon à ce propos de relire ce qu'écrivait Jean de la Fontaine. On peut y retrouver tout ce qui est symbolique de ces organisations.

Combien d'argent a-t-il été dépensé pour concevoir un nouveau logo, pour changer tout le papier à en tête etc ? A l'heure où les Collectivités Locales sont contraintes à l'austérité par la diminution des dotations de l'Etat, n'y avait-il pas plus urgent ?

A l'heure où les citoyens recherchent la proximité, les centres de décision s'éloignent tous les jours un peu plus d'eux au nom d'une recherche de la productivité.

L'application systématique des théories managériales issues du privé conduit toujours à raisonner comme une machine à calculer plutôt que de penser à l'intérêt général. Il va falloir rapidement revenir à l'Humain d'abord faute de quoi tout notre système social sera mis à bas. Rappelons-nous que nos grand-pères se sont mobilisés sans cesse pour le mettre en place. Accepterons-nous au nom de la modernité de le casser à jamais ?

La logique des métropoles est une logique moyennageuse : pour ne pas déplaire au hobereau local mieux vaut avaler son chapeau en espérant glaner quelques subsides. Cela est indigne d'une démocratie moderne. Et nous ne voulons pas être en compétition avec les autres territoires mais coopérer avec eux dans un but commun. Celui qui avait le mieux compris cela s'appelait le Général de Gaulle et il faut s'inspirer de la planification mise en œuvre alors en y ajoutant l'aspect écologique que nous impose l'urgence environnementale. Si nous ne changeons pas de

Paradigme rapidement c'est l'avenir de nos enfants que nous mettons en cause....

Patricia BIZZARI

et Jean-Marc WEINLING au nom de la
Liste Changeons d'Air à St Julien.

AGIR ET CONSTRUIRE

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.



Beau dimanche

L'eau, ce fut le thème de notre beau dimanche et on peut dire qu'il a été bien arrosé.

Le samedi soir, les festivités ont commencé par l'Envol Musical avec une très belle prestation de tous ces enfants qui ont joué des airs sur le thème de l'eau et qui ont même valsé grâce à la formation de Camille VASSEUR, violoniste à l'Opéra de Bavière.

Puis ce fut le groupe Précieuses et compagnie, une toute nouvelle association, avec des danses orientales.

Les pompiers assuraient la restauration et vers 21 h, le concert du groupe YELTIS a ravi un public très nombreux. Au moins 500 personnes sont venues danser et applaudir ce groupe celtique qui nous a offert de belles chansons à textes et des poèmes de Raymond Queneau.

Un magnifique feu d'artifice a été tiré de la base nautique et après de nombreux applaudissements, le groupe celtique a repris de plus belle. Magnifique soirée.

Le dimanche, la préparation a été très perturbée par un violent orage de pluie et de grêle.

Les exposants du vide grenier, du marché nature et les peintres au bord de Seine ont été très courageux et beaucoup sont restés malgré les intempéries. Le soleil est vite revenu et à tout séché très vite.

Tout l'après midi, les danseurs ont pu se produire sur le parvis de la Maison du Patrimoine avec l'orchestre DEMERSON, un bal guinguette qui a ravi tout le monde.

Grâce au public, grâce aux applaudissements, grâce à toutes ces personnes ravies d'être là, le Beau Dimanche reviendra l'année prochaine... ●





Après la conférence de Monique Louvel, quelques échos d'Histoire d'eau à Sancey Saint Julien pour le Beau Dimanche.

Du sud au nord, St Julien est traversé par la Seine qui donne d'abord naissance au canal des Flotteurs créé en 1724 pour éviter que les bois flottés ne souillent l'eau de la Seine et n'altèrent le blanchissage des toiles en aval. Au niveau du déversoir, lieu emblématique de St Julien, la Seine se divise en Vielle Seine ou Bâtarde, et la fameuse dérivation instaurée par les comtes de Champagne entre 1125 et 1150. Plus loin, ont existé les « Vannes tranchines » avant l'amorce du canal du moulin de Pétal ou canal des Trévois, du bief de la Papeterie ou rivière Notre-Dame. Un autre canal voulu par Napoléon 1er n'a jamais pu être mis en eau ; appelé le canal sans eau, il a été transformé en boulevard verdoyant, l'avenue des Sapins. Reste à l'ouest le Triffoire, charmant petit cours d'eau qui traverse le parc André Grimont, le quartier du Château des Cours, l'avenue Michel Baroin, passe au bout de la rue Pétel avant d'aller rejoindre le canal de Pétal. Mais il y a aussi de discrets rus dans le quartier des Sillons de Lis. Des trous d'eau se dissimulent dans quelques propriétés comme la Burié ou vers le parc de la Moline.

Pour franchir les cours d'eau, il faut des ponts, celui de Sancey qui commande les routes vers les bourgs voisins, Verrières, Baires, Rouilly, celui de l'église et le dernier né, celui du Moulin le Roy. Ne pas oublier ceux sur le canal des Flotteurs tant réclamés par les habitants au 18ème siècle pour faire aller paître leurs troupeaux dans les prés. Tous ces ponts furent d'abord de rudimentaires passerelles en bois, parfois même un tronç d'arbre scié en deux sur sa longueur. Les habitants ne cessaient de pétitionner pour les faire réparer, puis ces ponts eurent des structures métalliques avant d'être en béton.

Il faut encore évoquer les anciens moulins disparus, les moulins de Sancey, celui de la Moline, de la Papeterie ou Moulin le Roy et de Pétal, en limite de Troyes. Disparus aussi les lavoirs qui jalonnaient les cours d'eau, certains dans des propriétés, d'autres publics mis à disposition de la population ouvrière qui s'accrut avec l'industrialisation. Reste celui de la rue de l'Ancien Pont avec son mécanisme pour manœuvrer le plancher et fonction de la hauteur d'eau de la Seine.



Avec toutes ces eaux, St Julien a connu les inondations. Parce qu'on avait tardé à curer le Triffoire, les habitants de la Saulte, jardiniers et maraichers, voyaient leurs récoltes perdues en 1857. À l'est, les digues de Foicy ont été restaurées et protègent les nouveaux quartiers ainsi que la ville de Troyes. Vannages et digues sont désormais sous la surveillance électronique moderne de Troyes Champagne Métropole. Il faut encore se préoccuper du droit de pêche et des noyades par des affichages préventifs.

Et l'eau courante ? À la fin du 19ème siècle, Troyes envisagea d'utiliser l'eau des « graviers de St Julien » pour alimenter ses canalisations. Mais ce furent les sources de Servigny qui l'emportèrent. St Julien dut attendre les années d'après-guerre pour profiter des pompages de la route de Verrières renforcés aujourd'hui par ceux de Rouilly St Loup.

L'eau demeure une source de plaisirs : aux Régates de 1864 qui virent concourir yoles, périssoires et barques à la perche, ont succédé les courses des clubs d'aviron et de canoé kayak. Las, les guinguettes où, lors des beaux dimanches, les Troyens venaient se distraire en canotant au début du 20ème siècle ont fermé leurs volets mais la tradition du Beau Dimanche a repris pour le bonheur de tous. ●

*Par Monique LOUVEL,
membre de la Société Académique et de l'ATEE
(Association Technique Énergie Environnement).*



Le ciné club de Saint-Julien-les-Villas vous propose 1 mardi par mois une projection sur grand écran.

Intervenants de qualité, témoins d'événements relatés dans les films, débats, analyse du film, il est ensuite tentant de passer à l'exposé du style et des thèmes d'un metteur en scène.

Nous inviterons prochainement :
- un responsable de la Communauté Arménienne (film **Mayrig** de VERNEUIL) le **mardi 17 octobre**
- une pasteur protestante pour le film **Luther** le **mardi 14 novembre**

Un grand évènement est également programmé pour le **mardi 19 décembre** au cinéma CGR autour du thème de l'euthanasie et de la maladie d'Alzheimer avec une table ronde qui réunira des membres du corps médical.

Pour rester au courant de toutes nos activités, rendez-vous sur notre site internet : **ciné3aube.com** ou tout simplement sur cinéclub de Saint Julien.

L'adhésion coûte 15€ par an, de date à date. Chèque à l'ordre de ciné-club de Saint-Julien à remettre à notre trésorier Ferruccio IACUS à l'entrée de notre salle de projection, auditorium de la Maison du Patrimoine (3 rue Jean Jacques Rousseau à Saint-Julien-les-Villas)

A très bientôt,
William GOZLAN
Président
06 59 67 42 27



CINE3@UBE

2^e Soirée Jeux Sancéens en Famille

Ce vendredi 29 Septembre avait lieu la Soirée "Jeux Sancéens en Famille entre Amis" deuxième édition, organisée par le CASC de St JULIEN LES VILLAS.



Il s'agissait de réunir des familles sancéennes autour d'un thème simple et fédérateur: le jeu en famille à partir de 18h. Ce fut un réel succès : en effet, près de 120 personnes ont participé activement à cette soirée.

L'accueil était assuré par

l'ensemble des bénévoles et responsables d'ateliers du CASC, ainsi que "Chouquette et Cacahouète" clowns bien connus dans notre ville et qui assuraient un excellent spectacle avec atelier de maquillage et sculpture sur ballons.

Différents jeux étaient proposés pour tous les âges (de 3 à 77 ans) : jeux de bois, de construction, de Lego, d'adresse. Des adultes ont tenté, parfois en vain, de s'exercer à ces jeux.

Ces derniers étaient animés par la Ludothèque itinérante "TROTTINETTE».

Ajoutons, pour être complet, des animations autour du Tennis de table, du badminton avec la Plume Sportive Sancéenne et un parcours du "combattant" pour les tous jeunes baroudeurs par les Ecureuils Enfin la restauration était assurée par l'entreprise sancéenne "QUICH 34". À 21h, les enfants ne devant pas se coucher tard, tout le monde quittait les lieux, tout à fait enchanté. ●

Saint Julien Loisirs Détente

Jeudi 31 août dernier, après 18 années de présidence de Saint Julien Loisirs Détente et 5 années d'AVF, Jacqueline DURAND a décidé de passer la main à Martine JOBE en toute convivialité et en présence de M. le Maire Jean-Michel VIART, Gervaise JOUAULT adjointe à la Culture, M. Marc BRET conseiller départemental et des adhérents. L'association propose les activités suivantes à l'espace Grimont de 14h30 à 18h30 :

- Initiation au bridge le mardi après-midi
- Tarot le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi
- Peinture sur tous supports le jeudi après-midi
- Duplicateur - Scrabble le lundi après-midi
- Nouvelle activité de loisirs créatifs courant OCTOBRE 2017 : broderie (point de croix, broderie traditionnelle, stumqwork, plumetis, broderie perlée) crochet, tricot et couture pour finaliser les ouvrages le vendredi après midi.

Venez nous rencontrer, sans engagement.

Pour tous renseignements : la Présidente Martine Jobé : 06.32.56.97.54 ou 03.25.49.12.02 ●





Philatélie : exposition inter-régionale

(par Jean-Jacques FRICOT)



La Société Philatélique de l'Est exposait les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre à la salle polyvalente. Un public nombreux a pu admirer la collection « Revivez la France, la collection réinventée », présentée par le passionné concepteur et créateur, Philippe Lesage.

Le public, émerveillé par les détails et les vitrines, n'a pas su résister aux spécialités des régions exposées que ce soit les biscuits roses de Reims, les bretzels d'Alsace, les bonbons au miel des Vosges ou ceux des mineurs du Nord.

L'inauguration de la vitrine consacrée à la Ville de Troyes a été faite par monsieur le Maire et son adjoint JérémY Zwald. Dans la salle voisine où se déroulait la compétition, monsieur le Maire a pu constater l'étendue qu'offre notre passion, de la collection thématique à la traditionnelle, de l'histoire postale à la carte postale.

Pour finir cette visite, après avoir admiré les pages du plus jeune exposant (Nathanaël - 6 ans et demi), monsieur le Maire s'est arrêté devant la présentation de notre doyen (102 ans en janvier prochain) et a reçu les explications de notre vice-président Jean Rovéa, sur les particularités de cette présentation intitulée « A comme avatars, B comme bavures, C comme curiosités, D comme difficultés, E comme erreurs, F comme faux, etc. ». Elle était axée sur les aléas de La Poste. ●

Résultats de la compétition

Niveau I départementale

- Jean-Jacques Fricot : « Quelques œuvres de Pierre-Auguste Renoir » en cartes postales : diplôme de médaille de Grand Argent, félicitations du jury et 77 pts possibilité d'accéder au supérieur

- La trésorière adjointe : « La danse dans tous ses états » en classe ouverte, diplôme de médaille de bronze argenté

Niveau II régionale

- Olivier Bergossi : « L'Archipel des Comores » en Histoire Postale, diplôme de médaille Vermeil, 76 pts, félicitations du jury, Prix spécial et possibilité d'accéder au supérieur

- Alain HURPET : « Histoire postale du Dahomey » en Histoire Postale Diplôme de médaille Grand Vermeil 80 pts, Prix spécial, Grand Prix et possibilité d'accéder au supérieur

- Michel Duval : « Le Tour de France de 1903 à nos jours » en classe ouverte, diplôme de médaille Bronze argenté 64 pts



Société Philatélique de l'Est

BP 80006 - 10001 TROYES Cedex

L'association propose un service nouveauté, matériel, échange, une bibliothèque philatélique, la presse spécialisée, des réunions, des conférences/exposés.

Ouvert tous les samedis de 14h30 à 17h00 au siège social

125 avenue Robert Schuman - 10000 Troyes

Téléphone : 06 62 19 10 42 - courriel : jjfricot@free.fr



Rentrée de l'École Municipale de Musique

(par Isabelle CRUSSON)

Le mois de septembre est là et avec lui la rentrée des classes de l'école de musique. Finie l'école buissonnière, professeurs et élèves ont retrouvé le chemin des cours avec grand plaisir. Les effectifs sont en hausse avec près de 195 élèves.

Dates à retenir des prochains concerts : le **vendredi 8 décembre** avec l'Ensemble de Jazz et le **vendredi 19 janvier 2018** avec le Concert du Nouvel An.

Bonne rentrée à tous, petits et grands, et bon courage aux parents. ●

Spectacle de marionnettes et ombres colorées

(par Marie Françoise MOREAU)

Vendredi 6 octobre, le CASC et l'association Marottes et Compagnie ont présenté la 9^e soirée Marionnettes.

En première partie « La princesse Myosotis », spectacle joué et créé il y a 5 ans par Marottes et Compagnie, dans une nouvelle version enrichie d'une séquence où la seule amie de la princesse, une souris, lui raconte une belle histoire de mariage et de naissance de bébés souris aux couleurs de l'arc-en-ciel.



En seconde partie, la Compagnie du Soulier Magique nous a entraîné dans les aventures de Galipette, le nuage qui fait des pirouettes. Beaucoup de rires avec la vipère un peu sottise qui ne comprend rien, d'émotions avec la princesse Cristaline qui aime les fleurs, et juste ce qu'il faut de peur apportée par le terrible Maître du feu. Ce spectacle d'ombres colorées a fait le bonheur des enfants qui ont pu chanter avec Catherine Bellini, manipulatrice et actrice de ce joli spectacle.

Une tombola a également permis à 5 enfants de gagner une marionnette.

Rendez-vous l'année prochaine pour les 10 ans de l'association Marottes et Compagnie. ●



Départ de la délégation du Vélo Club Sancéen pour Speyer (Allemagne)



Dimanche 10 septembre à 8 h 30, un bon nombre de sociétaires du Vélo Club Sancéen étaient présents sur le parking de la salle Grimont pour assister au départ de leur délégation pour l'Allemagne.

Cette randonnée, prévue dans le cadre du jumelage avec le club allemand de Speyer, se fait une fois tous les deux ans.

La délégation sancéenne était composée de dix cyclos - dont une féminine - et d'un service d'assistance. Au total, 20 personnes auront fait le déplacement.

Les cyclos devaient rejoindre Speyer en six étapes pour couvrir les 650 km de l'itinéraire. Par contre, le retour en fin de semaine a été effectué en voiture.

Bonne route et excellent séjour à SPEYER ! ●

Forum des associations 2017

Samedi 2 septembre à 10h, Jean Michel VIART, maire de Saint-Julien-les-Villas, a donné le coup d'envoi du second Forum des Association.

Dans sa présentation, il a souligné l'importance et la richesse du mouvement associatif sancéen et a remercié les associations présentes.

Ce forum, organisé et préparé par le service des sports en collaboration avec le service culturel, constitue une belle vitrine pour les associations locales pour la promotion de leurs activités et la prise de nouvelles inscriptions.

On comptait trente trois stands d'associations (culturelles, sportives, sociales...) sur la cinquantaine répertoriées dans la ville.

En début de matinée, l'Harmonie Indépendante a interprété plusieurs compositions de son répertoire pour égayer et animer la manifestation.

Au gymnase Ganne, les bénévoles ont accueilli et informé les familles sur les activités proposées, le lieu de pratique et les conditions.

Outre les associations connues et bien implantées sur la commune, on pouvait remarquer deux nouveaux stands : celui de l'association de danses orientales, qui débute ses activités sur Saint Julien, et celui du service des sports qui propose de nouvelles activités.

En dehors des stands, seize associations ont proposé tout au long de la journée des animations dans la grande salle, au dojo ainsi qu'à l'extérieur. Trois associations ont assuré l'accueil et effectué des démonstrations dans leur clubs (C.N.A et S.N.T) ou au Parc Grimont.

Les jeunes et leurs parents ont pu assister à des animations musicales, de judo, de tennis, de hand, de basket, de base ball, de danse (orientale, country, folk, hip-hop...), de cirque ou encore aux différentes facettes des Dragons Fées.

Cette manifestation permet certes aux familles sancéennes d'appréhender le vaste éventail des activités offertes par les associations de la commune mais c'est aussi un lieu d'échanges entre les dirigeants des associations locales.

Le Forum s'est terminé vers 18 h. Pour clôturer cette journée, les bénévoles associatifs ont été conviés à partager le « pot de l'amitié » offert par la municipalité. ●





Une belle démonstration de hand ball

Le 15 août s'est déroulée au gymnase Ganne une rencontre de haut niveau, organisée par le club de Rosières - Saint Julien, en collaboration avec le Comité de l'Aube.

C'était un match de préparation opposant les filles de Metz HB à celles de Fleury-Les-Aubrais. Un véritable match de gala, entre l'équipe de Metz, championne de France en titre et Fleury, qui fait partie de l'élite nationale (9ème en 2017). Ce fut une belle revue d'effectifs avec une douzaine d'internationales françaises, dont 10 messines, qui souligne la richesse du groupe. La fierté d'Emmanuelle MAYONNADE, la coach lorraine, est d'aligner la moitié de son équipe issue du centre de formation. Elle a été recrutée pour perpétuer « une tradition, une culture Metz handball ».



C'est Marc CLEMENT, entraîneur adjoint de Fleury et ex-entraîneur de l'Etac, qui a eu l'idée de cette belle soirée de handball.

Ce fut une rencontre fluide et très attractive au cours de laquelle la supériorité des messines s'est manifestée à la marque, 36 à 19. Le public présent a beaucoup aimé la magnifique prestation des deux équipes, et en bon connaisseur, apprécié l'excellence de l'organisation.

Une superbe animation pour la ville en cette période de vacances, qu'il serait bon de renouveler ! ●

Tournoi annuel du TCS 2017

Laure CHARDIN chez les dames et Alexandre GAJANOVIC chez les messieurs, vainqueurs du tournoi du TC Sancéen 2017.

Le tournoi open du Tennis Club Sancéen a connu son épilogue le dimanche 16 juillet. C'était la 42^e édition de ce tournoi qui enregistre un peu plus de 120 participants dans les différentes catégories. L'organisation, l'accueil des joueurs et la qualité des installations sont sans doute à l'origine de cette reprise des inscriptions. Il est à souligner que sur les quatre finalistes des tableaux principaux, trois sont des anciens sancéens.



Chez les dames, la finale opposait Laure CHARDIN, ex-sancéenne et actuellement au Club des Deux Vallées à Anne FOUROT, de Bar-sur-Seine. La

différence de classement s'est rapidement concrétisée sur le terrain et le score de 6/0 - 6/1 en faveur de Laure a été sans appel.

Chez les messieurs, la finale s'est disputée entre Cédric GENDRE de l'ASPT et Alexandre GAJANOVIC de l'Eu-

rope Club de Reims, tous deux anciens sociétaires du TCS. Ce fut une rencontre d'une rare qualité et très disputée.

Dans le premier set, alors que GAJANOVIC menait par 4 jeux à 1, GENDRE a effectué une superbe remontée pour vaincre par 6 à 4.

Dans le second set, les joueurs ont gagné difficilement leur mise en jeu. A égalité de 4 jeux, l'expérience de GAJANOVIC lui a permis de l'emporter 6 à 4.

Le troisième set a été très indécis jusqu'au huitième jeu, dans lequel la perte de son service par GENDRE et quelques soucis physiques l'ont contraint à l'abandon.

A la fin de ces finales, la présidente du TCS, Nathalie CAVALLASCA, a procédé à la remise des récompenses et des trophées offerts par la municipalité. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation sportive. ●

Principaux résultats

Finale hommes : A. GAJANOVIC bat C. GENDRE 4/6, 6/4, 5/3 abandon.

Finale femmes : L. CHARDON bat A. FOUROT 6/0, 6/1

Finale hommes > 35 ans : P. TRAJEVSKI bat F. MESSAOUDI 6/0, 6/0

Finale hommes > 45 ans : M. CHANDELIER bat L. BAUMERT 6/1, 6/2



Handball : Sainte Maure emporte le derby aubois

Samedi 9 septembre, le premier tour de la coupe de France de handball a opposé le RSJH à Sainte Maure, les deux meilleures équipes aubois, au Gymnase Ganne.



Sainte Maure évoluant en Nationale 2 et Rosières-Saint Julien débutant en 3e division nationale, ce fut une belle préparation avant l'entame du championnat.

La première mi-temps a été assez terne et indécise. Les deux équipes ont fait preuve d'un manque évident de rythme. Les joueuses ont enchaîné les pertes de balles et la parité au score (11 - 11) semble logique. Sainte Maure s'est montré solide sur le plan défensif mais le rendement offensif a été insuffisant. Rosières-Saint Julien, avec une équipe assez jeune, a fait preuve d'une grande mobilité et d'une belle résistance.

La deuxième mi-temps a été plus dynamique et intéressante. A la fin, Sainte Maure est parvenu à s'imposer 26 à 23 et élimine le RSJH de la coupe de France. ●

Basket : le BCSA s'impose au BST dans le derby de l'agglomération troyenne

Lors de la deuxième rencontre de basket en pré-national, l'affiche opposait le Basket Sanceo-Troyen au BC Saint André, un match à priori équilibré.

La première mi-temps a été très disputée et équilibrée. À la pause le score était de 31-32. En seconde mi-temps, les coachs Mean et Benabidi pour le BST, et Perrin pour le BCAS, ont changé leur stratégie.

Si les sancéens s'imposaient sous les paniers, grâce notamment à Cramaille (24 pts) et Dollin (12), les dryats, avec une équipe plus homogène, connaissaient une réussite déconcertante dans les tirs à 3 points de Razamamahenina (26), Rakotomalala (20) et Coeuret (19). L'apport de ces trois derniers, cadres jouant en N 3, a été prépondérante.

À la fin, la victoire a souri aux dryats 89 à 65. L'équipe sancéenne a réalisé un match solide et n'a pas démérité. Elle semble bien armée pour la suite du championnat. ●

Canoë Kayak : le slalom régional de la Moline

Les 23 et 24 septembre s'est déroulé le Slalom régional de la Moline, organisé par le Club Nautique Aubois Canoë-Kayak au bassin de la Moline à Troyes.

Deux journées pleines d'activités nautiques et de manifestations ludiques avec restauration matin, midi et soir.

Samedi matin à partir de 8h, les amateurs de canoë-kayak ont pu naviguer sur le bassin sous la responsabilité des clubs. Sur le plan compétition, deux courses officielles ont été programmées.

La première, le championnat régional de canoë kayak toute catégorie, a eu lieu le samedi à partir de 12h45. 248 athlètes ont pris le départ de cette épreuve sous un soleil radieux. Le parcours a été calqué sur les mêmes normes que l'épreuve olympique comportant 3 portes rouges, sur un total de 19 portes. Un départ était donné toutes les 30 secondes. Les coureurs, classés de N1 (élite nationale) à N3, ont représenté les meilleurs céistes et kayakistes de la région du Grand Est.

Un public nombreux a assisté à ce slalom : connaisseurs, pratiquants ou accompagnateurs des athlètes mais aussi spectateurs avides de découvrir cette discipline spectaculaire.

Pour accueillir les athlètes et le public, veiller au bon déroulement de la compétition et assurer la restauration, toute de l'équipe de bénévoles du CNA était sur le pont.

La deuxième compétition qui s'est déroulée dimanche à 9h45 était une course ouverte à tous. L'enjeu pour les participants était de récolter des points pour monter dans le classement mais aussi de se qualifier pour des sélectifs équipe de France ainsi que pour les stages et les championnats de France... Certains sont venus aussi chercher les premières références au niveau national.

Les organisateurs ont également proposé la Coupe des Bulles : entre 3000 et 5000 balles numérotées ont été lâchées dans les rapides et les 70 premières à la ligne d'arrivée ont eu droit à un lot.

Toutes nos félicitations aux organisateurs qui ont réussi à mener à bien une superbe manifestation de canoë-kayak. ●





Tournoi pré-open Procup

Le Comité de l'Aube de basketball, en partenariat avec Just One life et avec le soutien de la Ligue Féminine de Basket, le Grand Est, le département et Troyes Champagne Métropole, a organisé la 2e édition du JUST ONE LIFE PROCUP.

Cet événement, d'une ampleur inégalée dans l'Aube, s'est déroulé les 22 et 23 septembre 2017 au gymnase Fernand Ganne de Saint Julien les Villas.

La manifestation comportait quatre volets : sportif, communication, événementiel et social. Sur le plan sportif, Just One Life Procup est un tournoi Pré-Open officiel LFB représentant le meilleur niveau professionnel français et regroupant les meilleures équipes féminines du championnat sur deux soirs, dans une ambiance festive et spectaculaire, avec de nombreuses animations.

Les quatre équipes étaient : Bourges (gagnante de la coupe de France 2017 et 13 fois championne), Montpellier, Tarbes et Nantes. Ces équipes ont aligné une dizaine d'internationales dont cinq françaises. Deux rencontres ont eu lieu vendredi (18h et 21h) et deux autres samedi (petite et grande finale).

L'objectif de cette manifestation sportive a été d'assurer la promotion du basket féminin et de montrer l'élite française.

Le public aubois a rempli les tribunes du gymnase et, en bon connaisseur, a fort apprécié le spectacle offert.

Les résultats

Tarbes/L. Montpellier : 78 à 62

Bourges/Nantes Reze : 72 à 60

L. Montpellier/Nantes Reze : 67 à 63

Bourges/Tarbes : 88 à 68

Le classement

1. Bourges

2. Tarbes

3. Lattes Montpellier

4. Nantes Reze

Les rencontres ont été fort disputées et ont constitué une excellente préparation pour le début du championnat. L'équipe de Bourges, la plus titrée et expérimentée, s'est montrée à son avantage et elle a fort logiquement gagné le tournoi.

Valérie MALGRAS-BAZIN, députée, a remis le trophée à l'équipe gagnante et Jean Michel VIART, maire de Saint Julien, a remis le prix à l'équipe de Tarbes, classée seconde.

Toutes nos félicitations au Comité de l'Aube de Basket et à Just One Life pour cette magnifique organisation de basketball féminin. ●





Vacances sportives juillet 2017

Mini camp Kayak

Le service des Sports de la ville, en collaboration avec l'Accueil Collectif des Mineurs et la MJC ont organisé un mini camp kayak, du 10 au 12 juillet 2017, pour 17 jeunes de 9 à 12 ans. 3 animateurs (dont 2 éducateurs territoriaux des APS) ont pris en charge ce mini camp, avec un parcours composé de 3 étapes :

- 1) Courtenot - Clérey
- 2) Clérey - Saint-Julien-les-Villas
- 3) Saint-Julien-les-Villas - déversoir du site Fra For

L'hébergement était prévu sous tentes au stade de Clérey et au Club Nautique Aubois et des animations en soirées ont permis de valoriser l'esprit d'équipe. Ce mini camp a été un franc succès et mérite d'être reconduit en 2018.

Autres activités sportives

Le service des Sports, grâce à la présence de 2 éducateurs territoriaux des APS a organisé 2 stages sportifs :

- 17 au 20 juillet 2017
- 24 au 27 juillet 2017

C'est donc 24 jeunes de 9 à 12 ans qui ont répondu présent.

Le programme, varié et adapté selon les âges, a été consacré en matinée aux activités comme le badminton, le football, le basketball, le tennis... et également des sorties. Le kayak était au rendez-vous tous les après-midis au Club Nautique Aubois. ●



Stages ESTAC 2017



L'année 2017 a été marquée par le 10^e anniversaire des stages foot été ESTAC. Grâce au partenariat avec Troyes Champagne Métropole, 12 jeunes de la commune âgés de 7 à 14 ans ont pu bénéficier de stages originaux sur 6 sessions, du 10 juillet au 19 août 2017.

Afin de se familiariser avec ces stages, les enfants et parents ont assisté à la cérémonie d'ouverture, qui a permis d'expliquer en détail le programme et les valeurs à transmettre tout au long de la semaine.

Pour être dans le vif du sujet, les stagiaires se sont répartis en équipe représentant une nation. Le directeur et les animateurs ont mis en avant une répartition judicieuse, en proposant 50% de football et 50% d'animation, tout en respectant les valeurs véhiculées par le projet pédagogique (fair play, progression, plaisir de jouer) pour aborder entre autre le thème des supporters de demain.

Ces stages se sont déroulés dans les infrastructures du Centre Sportif de l'Aube, dédié entre autre au Centre de Formation de l'ESTAC, avec la mise à disposition de 3 terrains en herbe et 2 en synthétique, ainsi qu'un gymnase en cas de mauvais temps.

Un programme riche en activités a mis en avant le foot-

ball, avec 3 séances/semaine (technique, tests, opposition), initiation au golf foot et tennis ballon, des séances adaptées aux gardiens et entraînement au Foot 3 indoor. Pour garder une trace de leur passage, les animateurs ont remis aux stagiaires un livret reprenant l'ensemble des tests effectués avec ses performances.

Toujours sur le thème du football, une soirée a été consacrée au jeu « Coupe du monde ». Les enfants ont également profité de temps ludiques sur des thèmes autour du sport et des jeux TV pour développer l'esprit d'équipe.

A noter que les joueurs professionnels se sont rendus disponibles pour côtoyer les stagiaires.

Un jeune a bénéficié également du stage «By Morzine», du 31 juillet au 5 août au centre de vacances L'Escalade, véritable chalet de montagne, où l'équipe professionnel de l'ESTAC s'entraîne lors de son stage de début de saison. Des temps consacrés au football et aux animations étaient au programme avec India'ventures.

Pour terminer en beauté, la cérémonie de clôture a permis de faire un retour sur la semaine avec parents et enfants en attendant les stages 2018. ●





Ecole Municipale des sports

Une École Municipale des Sports va être créée à Saint Julien à partir de novembre 2017, si le Conseil Municipal valide le projet dans sa séance du 19 octobre 2017.

Elle veut :

- Répondre à des besoins identifiés mais difficilement réalisables par des associations (moment de l'activité, qualification encadrant...)
- Proposer aux sancéens en priorité des activités sportives ou d'entretien corporel
- Complémenter l'éventail des activités déjà proposées par les associations
- Amener les enfants à pratiquer une activité sportive de découverte afin d'adhérer aux clubs sportifs

L'EMSSJ n'a pas pour vocation de faire concurrence au club, elle doit être là pour amener les enfants jusqu'au club par une pratique sportive en initiation découverte.

A l'âge où les activités club ne vont pas encore de soi, l'EMSSJ propose une activité adaptée au jeunes sancéens en restant dans un esprit de découverte et d'initiation, le perfectionnement et les compétitions étant réservées aux associations. ●

Voici donc une rapide présentation des activités qui seront proposées par nos agents du service des sports :

Activité	Quand	Qui	Combien	Divers
Badminton	Mardis 16h30 - 17h45 Période scolaire	Enfants de 8 à 12 ans	40€ sancéens 80€ extérieurs De septembre à juin	Si ces deux activités pour les mêmes enfants Tarif: 60€ sancéens 120€ extérieurs
Multisport	Mercredis 13h30 - 14h45 Période scolaire	Enfants de 7 à 9 ans	40€ sancéens 80€ extérieurs De septembre à juin	
Eveil sportif	Mercredis 14h45 - 15h45 Période scolaire	Enfants de 5 à 6 ans	40€ sancéens 80€ extérieurs De septembre à juin	Calendrier des séances Pas d'obligation de participer à toutes les séances mais indiquer présence
Préparation physique - Boot Camp	Jedi 12h15 - 13h15 Période scolaire	Adulte +18 ans	Carte 10 séances 30€ sancéens/ 50€ extérieurs	
Gym d'entretien sénior	Lundis 16h - 17h Période scolaire	Adulte + 60 ans	40€ sancéens 80€ extérieurs De septembre à juin	Mise en place début 2018





Maison de retraite de la Moline

Les vieux olympiques

La résidence « Les flots d'Orvin à Trainel » a organisé courant du mois de septembre son traditionnel concours des vieux olympiques. Une quarantaine d'équipes de divers EHPAD de l'Aube et de la Marne ont confronté leur capacité physique en participant à une dizaine de jeux d'adresse et de concentration. Les résidents de la Moline ont été classés en 2^e position. Pour récompenser les participants, les représentants de l'établissement organisateur ont remis une belle coupe et trophée aux trois meilleurs classements. Les résidents ont partagé un moment convivial en fredonnant de belles mélodies et en maintenant des liens sociaux avec les participants. Ils gardent un bon souvenir de cette rencontre. ●



Master chef

Dans le cadre du concours masterchef inter-maison de retraite organisé par l'ehpad Ste Bernadette. Cette année le thème sélectionné est la décoration de gâteau anniversaire. Les 4 résidents de la Moline mettent tout en œuvre et s'entraînent avec plaisir pour réaliser ce dessert. L'évaluation sera faite sur la réalisation (technique et propreté aspect visuel, dégustation). ●



Le don des mots (atelier d'écriture à la Moline)

Chaque année l'association « le Don des Mots » édite un livre au profit du Téléthon. Depuis 3 ans la Résidence de la Moline participe en offrant un récit dont le thème est imposé. Le texte, soumis à l'appréciation de l'association, se réserve le droit de le refuser.

Cette année, « Autre temps, autres mœurs » répondait au thème de « La clef » après 4 séances de travail, et c'est Yves Duteil - auteur, compositeur, interprète - qui en a écrit la préface. Marysa Sainton - écrivain public de l'AEPF - assistée par Margarida l'animatrice de la Résidence, anime bénévolement cet atelier d'écriture au mois d'avril et intègre au texte des témoignages des résidents qui y participent.

Chacun des participants reçoit un exemplaire du livre et c'est monsieur le Maire de Saint-Julien-les-Villas qui leur a remis lors d'un goûter. La Résidence remercie Marysa et chacun espère renouveler leur participation en 2018. ●



Exposition de patchwork

Au mois de septembre une belle exposition de patchwork a été organisée à la salle des fêtes de St Parres aux Tertres.

Les résidents de la Moline ont eu le plaisir de découvrir une centaine d'œuvres. Sur place des adhérentes confection-

naient des pièces uniques réalisées avec beaucoup de minutie, les résidents étaient en admiration devant ce travail d'art. A l'issue de la visite, un goûter et un souvenir de bienvenue étaient offerts aux visiteurs.

Les résidents remercient les exposants pour leur accueil chaleureux à France Patchwork et à lieu tous les 3 ans dans notre département. ●





Naissances

• Juillet

11 : Lilia MOTTÉ, 31 rue des Nicolas Rémond

21 : Louis BERTRAND, 34 rue Carnot

27 : Adem ABRAHAM, 26 rue du Clos Balduc

30 : Paul BONENFANT, 161 avenue Michel Baroin

30 : Zakariya CHARNI, 30 bis rue du Canal

• Août

1^{er} : Nael MELASSE, 46A rue des Templiers

11 : Méryl GORNEAU, 18 rue Jean Jaurès

15 : Nesim DIBRANI, 1 boulevard de Dijon

17 : Hector JONQUET, 10 rue Jean-Jacques Rousseau

18 : Abel VIEIRA, 3T rue des Couturots

22 : Kylian DIALLO, 9 rue Georges Dheilly

• Septembre

12 : Simon FLORENTIN, 13 rue Aristide Briand

14 : Sacha KLINKEBERG, 14 rue de la Commanderie

26 : Liam MARGERIE, 151 A avenue Michel Baroin

*Toutes nos félicitations
aux parents !*

Mariages

• Juillet

15 : Mathieu LEMARCHAND, expert-comptable, domicilié à Reims (Marne), 63 rue d'Estienne d'Orves et Lucie BALTAZART, médecin généraliste, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 46 rue René Gillet

15 : Kamel BRADJA, responsable personnel de conduite et formation, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 43 rue Jean Jaurès et Sophie THIVET, conseillère de vente, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 43 rue Jean Jaurès

• Août

19 : Johan COCARD, régleur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6 rue Percehaie et Anne-Laure BLONDEAU, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 6 rue Percehaie

• Septembre

02 : Karim CHARNI, chauffeur livreur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 avenue des Sapins et Sabrina HOFFMANN, assistante maternelle, domiciliée à Noisy le Grand (Seine Saint-Denis), 32 clos des Cascades

09 : Adrien CHAUVE, vendeur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 avenue de la Gare et Carine SCHWARTZ, éducatrice spécialisée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 9 avenue de la Gare

09 : Ludovic GOSSE, chef de service, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, allée du Pré au Goth et Ingrid HOULLÉ, aide soignante, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, allée du Pré au Goth

09 : Jérôme SOARES, imprimeur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 B rue de la Coopérative et Karima LABIDI, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 B rue de la Coopérative

*Toutes nos félicitations
aux heureux mariés !*

Décès

• Juillet

10 : Christian WONÉ, 73 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 rue Danton

31 : Alexandre AUROUX, 28 ans, sans profession, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet

• Août

09 : Souhad ABOU SAMRA épouse HAMATI, 51 ans, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 58 rue des Vannes

10 : Daniel MAGOUDA, 82 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 136 D boulevard de Dijon

11 : Pierre SCHERRER, 84 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue Voltaire

14 : Roger BÉATI, 92 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 37 boulevard de Dijon

15 : Jean WILLIG, 75 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 51 avenue des Sapins

23 : Hélène STEFFEN veuve LECHIEN, 88 ans, retraitée domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 3 rue Montaigne

• Septembre

04 : Raymonde GUILLAUME veuve AMABLE, 90 ans, retraitée, domiciliée à Saint-les-Villas, 12 rue des Vannes

05 : Michel FRESNE, 83 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 113 D avenue Michel Baroin

10 : Patrice SEGAI, 69 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 8 rue de la Haute Moline

11 : Jeannine FÉNÉON veuve MARRASSE, 86 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 4 rue Marcel Guénin

30 : Serge LANGRY, 83 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 18 boulevard de Dijon

*Nous présentons nos
sincères condoléances à
toutes les familles.*



16 & 17
décembre
2017

Marché de Noël de Saint-Julien-les-Villas

Entrée gratuite

de 10h à 19h (samedi)
de 10h à 18h (dimanche)
Salles polyvalentes

Nombreux exposants

Restauration sur place
Animations pour enfants
(heure du conte, petits
spectacles, maquillage,
rencontre avec des
personnages...)

